



AIR CANADA

Communiqués

LMG, filiale en propriété exclusive d'Aéroplan, maintient son appel relativement à la TVA

MONTREAL, et LONDRES, Royaume-Uni, le 3 avril /CNW Telbec/ - Loyalty Management Group Limited (LMG), filiale en propriété exclusive du Fonds de revenu Aéroplan (Aéroplan) (TSX: AER.UN) et propriétaire et exploitant de Nectar, a annoncé aujourd'hui que la demande que HM Revenue & Customs (HMRC) a adressée à la Chambre des lords pour renverser la décision relativement à la TVA dans le cas de Nectar a été référée à la Cour européenne de justice. La cause sera entendue à une date qui doit encore être fixée. LMG va continuer de défendre cette cause. Aéroplan demeure convaincue que le dossier sera réglé à la satisfaction de l'entreprise.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué de presse peuvent comprendre des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et de phrases comme "prévoir", "croire", "il se pourrait que", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "il se peut que", "prévoir", "prédire", "projeter", "il devra", "il devrait" et d'autres termes et expressions analogues, notamment des renvois à des hypothèses. Ces déclarations peuvent porter sur des observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Comme, par nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses, elles sont assujetties à d'importants risques et incertitudes. Il est impossible de se fier aux prévisions ou aux déclarations en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes, de l'incertitude générale des affaires ou de questions qui échappent à la volonté d'Aéroplan. Ces déclarations comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux présentés dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives figurant aux présentes reflètent les attentes d'Aéroplan à la date à laquelle elles sont faites et elles peuvent changer après cette date. Cependant, Aéroplan n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sous réserve de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable.

A propos du Fonds de revenu Aéroplan

Le Fonds de revenu Aéroplan est une fiducie non constituée en société et ouverte, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Il est propriétaire de Société en commandite Aéroplan, entreprise par excellence du Canada vouée à la commercialisation de la fidélisation et exploitant du programme de fidélisation Aéroplan, et de Loyalty Management Group Limited, exploitant de Nectar, le plus important programme de primes pour consommateurs du Royaume-Uni.

Pour en savoir plus sur Aéroplan, veuillez aller à l'adresse www.aeroplan.com.

A propos de LMG

LMG est une entreprise du Royaume-Uni qui met sur pied, possède et gère d'importants programmes de primes pour consommateurs dans le secteur de la vente au détail, et qui procure des services de marketing axés sur les données clientèle à des détaillants et des fournisseurs de biens de consommation courante et de services dans le monde entier. Le groupe possède et exploite la marque Nectar, le plus important programme de fidélisation coalisé du Royaume-Uni; il détient également une participation majoritaire dans le programme Air Miles au Moyen-Orient et est propriétaire de la marque Air Miles dans le monde. LMG compte environ 190 employés à son siège de Londres.

Pour en savoir plus sur LMG, veuillez aller à l'adresse www.loyalty.co.uk.

A propos de Nectar

Nectar est le programme de fidélisation coalisé par excellence du Royaume-Uni, qui compte de nombreux partenaires dans les secteurs de l'épicerie, du carburant, de l'énergie, du divertissement et des cartes de crédit. La moitié des ménages du pays participent au programme et 19 cartes Nectar sont lues toutes les secondes. Nectar a remis au-delà de un milliard de livres sterling en primes à ses membres depuis son lancement en septembre 2002.

Pour plus de renseignements: Médias: LMG: Megan Ratcliffe, +44 020 7152 4881, m.ratcliffe@loyalty.co.uk; Rowena Denham, +44 020 7544 3014, rowena.denham@fishburn-hedges.co.uk; Aéroplan: Michèle Meier, (514) 205-7028, michele.meier@aeroplan.com; Analystes: Aéroplan: Trish Moran, (416) 352-3728, trish.moran@aeroplan.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

